

CRTC ANTILLES-GUYANE

GREFFE - ARRIVEE

21/11/2022

N° 0162

Fort-de-France, le 10 Novembre 2022

Le Président
C.C.A.S. de Fort – de – France

*Direction Générale Adjointe
Chargée des Politiques Sociales Territoriales et de la Vie des Aînés
Département Politiques Sociales et Vie des Aînés
Direction Actions Sociales et Solidarités (CCAS)
☎ 0596 72 81 13*

A

Affaire suivie par : R.LARCHER
N/Réf. : DL/AT/RL/OO/2022
Objet : Réponse aux observations définitives
relatives au contrôle des comptes et de la gestion
du CCAS de Fort-de-France sur la période 2015
à 2022

Monsieur Le Président
Chambre Régionale des Comptes
De la Martinique

Monsieur Le Président,

Le 10 octobre 2022, j'accuse réception de votre courrier en date du 05 octobre 2022, référencé contrôle n° 2021-0025, auquel est joint le rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de notre CCAS de 2015 à 2022.

Je prends acte des huit recommandations faites dont certaines sont déjà mises en œuvre telles que la réalisation de l'analyse des besoins sociaux, ou encore celles qui portent sur la facturation ainsi que le recouvrement des recettes pour nos établissements médico-sociaux.

Cet examen de gestion est plutôt positif, car il fait ressortir la dynamique de performance et d'amélioration dans laquelle s'est inscrite l'administration.

Je retiens que la chambre régionale des comptes reconnaît :

- La montée en compétence au sein de notre organisation qui se poursuit ;
- La réalisation des missions obligatoires et facultatives, qui se traduit par un accompagnement social envers les foyers en grande précarité et la population âgée malgré des moyens contraints ;
- L'offre large et complémentaire de services sociaux et médico-sociaux en faveur des personnes âgées ;
- La capacité d'adaptation du CCAS face à la crise COVID, qui a permis d'assurer la continuité des activités et prestations mais également de mettre en place « des dispositifs spécifiques au profit des habitants isolés et vulnérables » ;
- Les sources exogènes qui expliquent certaines de nos difficultés.

.../...

Et qu'elle m'invite à :

- Améliorer la visibilité du CCAS,
- Renforcer mon système d'information,
- Définir les relations entre le CCAS et la Ville par une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Le Président,

Didier LAGUERRE

**Centre Communal
d'Action Sociale
Ville de Fort de France**